



17 Janvier 2023

# Var THD

Thème de l'adressage



# Sommaire

1

Les enjeux de l'adressage

2

Les problématiques rencontrées

3

Les actions engagées

## Les enjeux de l'adressage pour les acteurs

**L'enjeu de l'adressage est global et il concerne tous les acteurs.**



L'**opérateur commercial (OC)** qui est impacté sur son processus de commande livraison de ses clients résidentiels ou professionnels.



L'**opérateur d'immeuble (OI)** qui est impacté par la commercialisation de son réseau auprès des clients fournisseurs d'accès (FAI).



La **collectivité** qui est impactée par le déploiement du réseau fibre et l'insatisfaction de ses administrés.



L'**administré** qui est impacté dans sa relation commercial avec son FAI.



# Les enjeux opérationnels de l'adressage

1

## L'identification des logements

VAR Très Haut débit a l'obligation de construire 100% des prises sur la zone du RIP. **Le logement doit être identifié sans ambiguïté par l'opérateur déployeur.** C'est cette opération qui est réalisé lors du piquetage terrain, à chaque adresse relevée est attribuée un nombre de logements.

2

## L'infrastructure du réseau fibre

Sur la base du piquetage terrain, VAR Très Haut débit réalise les études d'ingénierie avec le dimensionnement des équipements nécessaires pour le déploiement du réseau fibre sur le territoire et son financement.

3

## Le cadre conventionnel du raccordement à la fibre

Toutes les adresses dont le volume de logements est supérieure à 4 doit faire l'objet d'une convention d'immeuble avec le promoteur ou le syndic.  
Cette convention permet à VAR Très Haut Débit d'intervenir en zone privative pour réaliser les travaux de raccordement à la fibre et rendre les logements éligibles à la commercialisation. Sans la signature de cette convention les logements ne sont pas raccordables.



## Les enjeux opérationnels de l'adressage

4

### La commercialisation

Pour permettre la commercialisation de la fibre optique par les fournisseurs d'accès Internet, il est indispensable que chaque logement puisse être clairement identifiée lors de la prise de commande.

5

### Le raccordement du client

Un logement clairement identifié permettra au technicien de disposer lors de son intervention de l'ensemble des informations techniques de raccordement fiable (exemple : route optique, adduction, etc...) prévenant ainsi un échec de raccordement.

6

### La saturation du réseau

La multiplication de logements ayant une adresse incomplète et ambiguë peut conduire à une occupation anarchique de réseau fibre et à une saturation à court terme sur les points de branchement, conduisant à des échecs de raccordements et aux mécontentements des administrés et des FAI.

# Les problématiques rencontrées par l'exemple

1

## Le raccordement du client / Eligibilité

Tous les logements de la carte ci-dessous sont à la même adresse.

Mon adresse est-elle éligible à la fibre ?

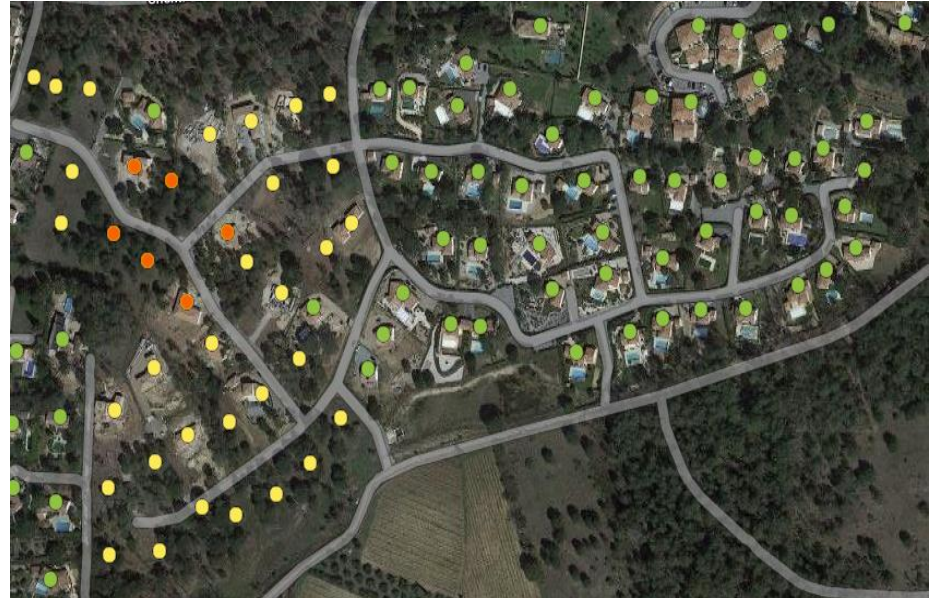
- Les points verts sont éligibles
- Les points orange et jaune ne sont pas éligibles

Où se situe le logement à raccorder ?

Quel sera le PBO (Point de branchement en proximité) ?

Quelle sera la longueur du raccordement à la fibre ?

*Des points d'interrogations pouvant conduire à un échec de raccordement pour le technicien et l'insatisfaction de l'administré et du FAI.*



# Les problématiques rencontrées par l'exemple

2

## La saturation du réseau

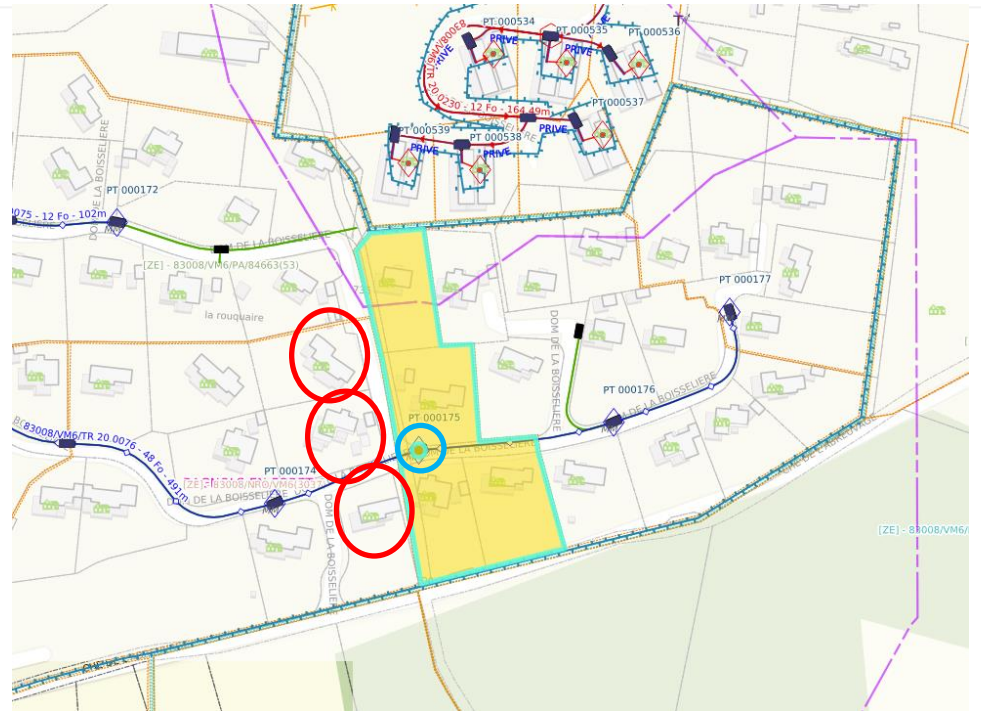
Tous les logements de la carte ci-dessous sont à la même adresse. Mais dépendent de PBO différents.

Une zone arrière de PBO en jaune avec le PBO 000175 qui doit desservir 4 logements et peut en raccorder jusqu'à 5.

Si 2 logements « en rouge » sont raccordés sur le PBO 000175 à tort par commodité de proximité.  
Le PBO ne disposera plus que de 3 possibilités de raccordement



Un des 4 logements ne pourra donc pas être raccordé à la fibre car le PBO 000175 sera saturé.





## Les actions engagées

### La sensibilisation des EPCI du VAR dans nos comités techniques

Selon les problématiques, les rôles et les responsabilités.

Typologie	Détails	Action	Acteur	Solution palliative
1	Voie existante terrain mais non numérotée	Etablissement plan de numérotation et transmission SNA	Mairie	Identification de l'habitation à l'aide de la parcelle cadastrale
2	Pas de voie (ex lieu-dit)	Création de la voie + numérotation et transmission SNA	Mairie	Identification de l'habitation à l'aide de la parcelle cadastrale
3	La voie est présente sous la base SNA mais pas le numéro	Demande de création de numéro	Mairie	Identification de l'habitation à l'aide de la parcelle cadastrale
4	La voie n'existe pas sous SNA (lors de renommage des rues)	Demande de création de la voie	Mairie	Identification de l'habitation à l'aide de la parcelle cadastrale
5	Voie + numéro OK sous SNA	Mise à jour de l'adresse dans le SI	VTHD	





# Les actions engagées

## Le site de VAR Très Haut Débit

Avec la mise en place de formulaires de correction ou création d'adresses

### Mon adresse est fausse

Mes informations

Prénom (obligatoire)

Nom (obligatoire)

Adresse mail (obligatoire)

Adresse du bâtiment actuel sur le site var très haut débit

N° de voie (obligatoire)

Type de voie (obligatoire)

nom de la voie (obligatoire)

Un processus de modification d'adresse est lancé

### Mon logement/entreprise n'est pas localisé(e)

Mes informations

Prénom (obligatoire)

Nom (obligatoire)

Adresse mail (obligatoire)

Informations liées à mon adresse

N° de voie (obligatoire)

Type de voie (obligatoire)

nom de la voie (obligatoire)

Un processus de création d'adresse est lancé

# Merci

